

## Charte Pédagogique CDAF Formation

Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité pédagogique de CDAF Formation, en intégrant le processus de Certification Qualité OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formations) que nous avons obtenu en Mars 2010, j'ai décidé d'établir une Charte Pédagogique destinée à l'ensemble de nos intervenants qui engagent CDAF Formation.

Cela, par votre intermédiaire, sur un processus pédagogique précis et volontariste, avec pour objectif de valoriser notre capacité à transférer des savoirs, des connaissances, à contribuer à l'élaboration de bonnes pratiques et à la délivrance de méthodes et d'outils applicables dans l'environnement professionnel de nos apprenants.

Cet engagement est cohérent avec Le Certificat de Qualification des Services Intellectuels délivré par l'ISQ, Organisme Professionnel de Qualifications des Entreprises de Prestations de Services Intellectuels, dont nous sommes porteurs et qui engage toutes les personnes faisant partie, ou collaborant avec CDAF Formation, à respecter la Charte pédagogique et les axes qualité déployés par CDAF Formation.

Cette Charte s'appuie sur les méthodes pédagogiques à déployer et sur l'organisation du processus pédagogique pour chaque session.

Nos méthodes pédagogiques impliquent les orientations et les pratiques suivantes à mettre en œuvre :

- La délivrance de savoirs et connaissances théoriques en phase avec les évolutions des métiers Achat.
- Des savoirs et des connaissances prospectives répondant à des besoins pour les métiers Achat futurs.

### SIÈGE SOCIAL

- La vulgarisation des concepts théoriques et techniques pour une application dans l'environnement Achat en entreprise.
- L'homogénéisation des savoirs et des supports transmis aux apprenants.
- Des apports personnels au travers des différentes expériences professionnelles.
- L'aide à l'interprétation de ces connaissances pour une meilleure appropriation dans l'environnement pratique des apprenants.
- Des exemples issus des applications professionnelles et en relation avec l'environnement des métiers Achat.
- Des mises en situation destinées à simuler des applications.
- Des travaux dirigés destinés à valider l'acquisition et la maîtrise des connaissances.
- Des applications informatiques pour s'assurer de la maîtrise des outils de gestion issus des Nouvelles Technologies de l'Information.
- La conduite de travaux en groupe afin d'aider les apprenants à une participation collective des résolutions de problèmes dans différentes matières.
- La constitution de groupes « projets » afin de sensibiliser nos apprenants à cette méthode de travail et à l'utilisation des outils associés.
- La préparation des cas en groupe destinés à l'apprentissage de la répartition des tâches, de l'étude et l'analyse des problématiques présentés, et à leurs présentations au travers d'un rapporteur.
- Des minis cas construits autour d'expériences réelles et vécues.
- Des cas « fil rouge » destinés à accompagner les apprenants au long de chaque session, qui permettront une mise en perspective des connaissances acquises sur des applications plus importantes.
- L'apport de bonnes pratiques, méthodes, solutions adaptées, outils, graphiques, matrices, modèles destinés à constituer « une boîte à outils » pour tous nos apprenants.

- Des QCM et des Scénarios de mise en situation de prise de décision pour développer un outil « en ligne » d'évaluation de l'acquisition des connaissances.
- 10 QCM et 1 scénario par journée de formation, soit 30 QCM et 3 scénarios par session/module.
- La participation des apprenants à une démarche d'amélioration continue en recueillant leurs avis sur les contenus et le déroulement des cours à la fin de chaque module.
- Des supports de cours rédigés et sous la Charte graphique de CDAF Formation, homogène pour tous les programmes et toutes les Régions.
- Des présentations PPT sous la Charte graphique de CDAF Formation homogène pour tous les programmes et toutes les Régions.

Pour cela, nous avons « découpé » tous les programmes de CDAF Formation en modules/sessions de 3 jours homogènes afin d'assurer une continuité pédagogique et donc la mise en œuvre de cette méthode pédagogique.

Un module ESAP de 3 jours, constitué de thèmes connexes, sera identique à celui dispensé dans un INTER, un INTRA et permettra ainsi de déployer une méthode pédagogique homogène tant sur le plan du déploiement géographique, des interventions et du contenu des modules.

Il est évident que toutes les dates concernant l'ensemble des programmes ESAP sont immuables afin de permettre le déploiement de cette approche pédagogique destinée à tous les candidats ESAP, mais aussi pour ceux qui choisiront l'accès pas la voie de la VAE et aussi pour les inscrits sur les modules INTER correspondants aux programmes ESAP.

Cette méthode pédagogique devra se décliner suivant une session/module type qui devra répondre au format suivant :

#### SIÈGE SOCIAL

11 avenue du Val de Fontenay • 94120 Fontenay-sous-Bois • Tél. 01 43 94 70 40 • Fax : 01 48 76 52 86 • [www.cdaf-formation.fr](http://www.cdaf-formation.fr)

Société par Actions Simplifiée au capital de 740.000 € • Code NAF : 8559A • N° Siret 445 369 978 00041 • RCS CRETEIL 445 369 978 • n° TVA intracommunautaire FR 33 44 536 99 78

Cas d'une session/module de 3 jours : 7 heures \* 3 = 21 heures.

### JOUR 1 : 7 heures

- De 8h30 à 12h15 :
  - o Ouverture avec Présentation des produits de CDAF Formation et Présentation des participants.
  - o Apprentissage théorique enrichi d'apports pratiques à l'aide d'exemples et mini cas.
- De 12h15 à 13h30 :
  - o Pause Déjeuner : l'occasion pour les apprenants d'échanger sur leurs expériences professionnelles et de mieux se connaître !
- De 13h30 à 17h00 :
  - o Apprentissage théorique enrichi d'apports pratiques à l'aide d'exemples et mini cas.
- De 17h00 à 18h00 :
  - o Travaux de Groupe en autonomie.
- Les « Breaks » (durée de 15 minutes) : le premier à 10h15 et le second à 15h15.

### JOUR 2 : 7 heures

- De 8h30 à 12h15 :
  - o Ouverture avec Présentation des résultats des travaux de groupes (30 à 60 minutes).
  - o Apprentissage théorique enrichi d'apports pratiques à l'aide d'exemples et mini cas.
- De 12h15 à 13h30 :
  - o Pause Déjeuner : l'occasion pour les apprenants d'échanger sur leurs expériences professionnelles et de mieux se connaître !
- De 13h30 à 17h00 :
  - o Apprentissage théorique enrichi d'apports pratiques à l'aide d'exemples et mini cas.

- De 17h00 à 18h00 :
  - o Travaux de Groupe en autonomie.
- Les « Breaks » (durée de 15 minutes) : le premier à 10h15 et le second à 15h15.

### JOUR 3 : 7 heures

- De 8h30 à 12h15 :
  - o Ouverture avec Présentation des résultats des travaux de groupes (30 à 60 minutes).
  - o Apprentissage théorique enrichi d'apports pratiques à l'aide d'exemples et mini cas.
- De 12h15 à 13h30 :
  - o Pause Déjeuner : l'occasion pour les apprenants d'échanger sur leurs expériences professionnelles et de mieux se connaître !
- De 13h30 à 15h15 :
  - o Apprentissage théorique enrichi d'apports pratiques à l'aide d'exemples et mini cas.
- De 15h30 à 16h00 :
  - o Travaux de Groupe en autonomie.
- De 16h00 à 16h 30 :
  - o Présentation des résultats des travaux de groupes (30 minutes).
- De 16h30 à 17h00 :
  - o Remise des livrables et Débriefing des sessions avec Evaluation à chaud.
- Les « Breaks » (durée de 15 minutes) : le premier à 10h15 et le second à 15h15.

### Types de Cas développés :

- Soit 1 cas par jour.
- Soit 1 cas « Fil Rouge » décomposer en plusieurs parties.

Les cas, dont le droit d'usage est autorisé exclusivement pour CDAF Formation, seront remis à tous les intervenants qui auront la responsabilité de les appliquer à chaque session de cours concernés.

Les cas sont adaptés aux thématiques correspondantes et pourront être appliqués sur une ou plusieurs thématiques proches.

Les mises en situation de l'ensemble de nos apprenants sur des cas d'entreprises réels constituent le fondement de notre processus pédagogique et nous permettra de garantir la qualité de nos formations et de s'assurer que tous les apprenants auront intégré les compétences requises pour chacune des problématiques rencontrées dans l'environnement Achat.

Les contrôles de connaissances pourront porter sur les outils, les méthodologies et tous les livrables qui découleront de l'application de tous les cas proposés.

8 Types de livrables pourront être fournis, sur la base de trames CDAF Formation :

- Méthodologies
- Outils
- Matrices
- Graphes
- Modèles
- Tableau Excel ou pas
- Simulation
- Listes récapitulatives.

Cette Charte est le fondement pédagogique de CDAF Formation, s'appuyant sur le Processus de Qualification des Services Intellectuels et dont les objectifs se déclinent vers :

- La reconnaissance de CDAF Formation en tant que Centre de Formation Référent pour l'ensemble des métiers Achat.

- La différenciation et la mise en valeur de nos engagements pédagogiques.
- La mise en pratique de ce que l'on affirme qui passe par le respect de nos engagements, tout d'abord entre acteurs CDAF Formation mais également envers l'ensemble de nos prescripteurs, apprenants et partenaires.
- L'image de professionnalisme que nous devons inspirer vis-à-vis de nos apprenants et prescripteurs.
- La reconnaissance de la qualité des formations transmises par CDAF Formation.
- L'apprentissage intensif des acquis, symbole d'une forte implication de CDAF Formation et des apprenants.
- L'apprentissage basé sur les échanges théoriques et pratiques.
- L'apprentissage transmis par des intervenants pluridisciplinaires.
- Le respect de nos engagements pédagogiques.
- La contribution apportée aux méthodes de travail actuelles.
- La montée en compétences des apprenants en intégrant les savoirs futurs pour répondre aux contraintes des nouvelles pratiques Achat.
- L'évaluation de l'acquisition des connaissances en continu.
- La certitude que nous contribuons à la montée en compétences de tous nos apprenants.
- La contribution que nous apportons aux développements des Parcours Professionnels de nos apprenants.
- La volonté d'aider à l'insertion professionnelle pour certains de nos apprenants.
- Capitaliser les savoirs de CDAF Formation et des Intervenants pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des connaissances.
- L'enrichissement et le partage de pratiques CDAF Formation avec les Intervenants.
- Le partage des objectifs de cette Charte par les personnes de CDAF Formation et les Intervenants.

#### SIÈGE SOCIAL

CDAF Formation entend que cette Charte soit déployée dans tous les Centres, sur tous les programmes (ESAP + INTER + INTRA + MASTER ou Autres) dès les nouveaux Plannings de ESAP 2010, Master 2010, Intra 2010 et sur les Inters du Catalogue 2010.

Toutes les adaptations ou changements devront s'inscrire dans cadre de cette Charte et respecter l'ensemble des préconisations.

CDAF Formation entend s'appuyer sur sa différenciation pédagogique pour asseoir sa notoriété et son image professionnelle.

L'obtention du Certificat de Qualification des Services Intellectuels délivré par l'ISQ n'est pas un aboutissement, mais le début d'un long parcours d'amélioration continue qui doit amener CDAF Formation à être un acteur référent, donc majeur et incontournable de la Formation pour les métiers Achat.

C'est une des conditions pour nous permettre d'assurer la pérennité de CDAF Formation, de ses Titres et de ses Diplômes.

Val de Fontenay, le 1 Juin 2010

Direction du Développement  
Guy Bulit

## 22 domaines de qualification

1. Création, politique et stratégie d'entreprise
2. Marketing - Commercial - Communication
3. Organisation et gestion de la production
4. Management des hommes - Développement personnel
5. Gestion des ressources humaines
6. Informatique
7. Finance - Gestion
8. Système de management de la qualité (SMQ)
9. Méthodes d'organisation et audit organisationnel
10. Logistique - Transport
11. Formations liées aux technologies de l'Information et de la Communication
12. Formations linguistiques
13. Ingénierie de formation - Pédagogie
14. Formations générales pré professionnelles et d'insertion
15. Recherche et développement
16. Formations spécifiques à des métiers
17. Environnement et sécurité
18. Accompagnement de Projets professionnels
19. Professionnalisation
20. e-Formation
21. Droit
22. Conseil en Formation

Ce dépliant vous a été adressé par :



Les acheteurs forment les acheteurs

11, avenue du Val de Fontenay  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél. 01 43 94 70 40 Fax 01 48 76 52 86

ISQ : Organisme professionnel de qualification des entreprises  
de prestations de services intellectuels

96, avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt cedex  
Tél. : 01 46 99 14 55 - Fax : 01 46 99 14 56 - www.opqf.com

Conception et réalisation : Tebira Communication

830 organismes de formation qualifiés

# Pourquoi choisir un organisme de formation qualifié ?

OPQF : Une reconnaissance du professionnalisme

# Pourquoi choisir la qualification OPQF ?

Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation



## En tant que client, faire appel à des organismes de formation qualifiés permet de :

- ★ sécuriser ses choix au moment de la recherche d'un prestataire ;
- ★ apporter des garanties sur la qualité des prestations et les moyens associés lors de leur mise en œuvre.

## En tant que prestataire :

- ★ valoriser son savoir-faire ;
- ★ renforcer une relation de confiance avec ses clients ;
- ★ conférer une notoriété attestée dans un marché concurrentiel.

## Une qualification délivrée par un organisme indépendant

l'ISQ est une association loi 1901 indépendante, reconnue par les pouvoirs publics. Sa vocation est de délivrer une qualification aux entreprises de prestations de services intellectuels qui en font la demande.

Tous les acteurs concernés par la qualification sont représentés au sein de ses instances : clients, prestataires, institutionnels.

## Une qualification attribuée à l'issue d'un processus rigoureux

Les instructeurs et les membres du comité chargés de l'attribution des qualifications sont des professionnels reconnus pour leur éthique et leur compétence.

Ils fondent leur appréciation sur 4 types de critères : critères légaux et administratifs, critères financiers, critères liés aux moyens humains, critères liés à la satisfaction des clients dans le(s) domaine(s) de qualification souhaité(s).

OPQF : Une reconnaissance du professionnalisme